

NOUVELLES DE SAINT-VÉRAN, NOTRE COMMUNE

# LE CHANT DU COO

PUBLICATION GRATUITE

Été 2025 - N° 23

## AUGMENTER NOS RECETTES : UNE NÉCESSITÉ

LE NOUVEAU SITE  
INTERNET

LE JARDIN DU SOUVENIR



# Sommaire

Édito du Maire	2
Augmenter les recettes : une nécessité	3
Le nouveau site internet	3
La toiture du Bouticari	3
Festi' Saint-Véran	4
Le jardin du souvenir	4
L'état civil	4
Le saviez-vous ?	4

## Édito du Maire



Nous vous proposons un numéro réduit pour cet été. L'actualité municipale a été dense ce printemps et ne nous a laissé aucun répit pour préparer sereinement cette édition du Chant du Coq.

Vous ne manquerez toutefois pas d'informations : le site internet de la commune est désormais en ligne et regorge de renseignements.

De nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours : voirie (au Villard, la piste de Clausis et de l'Observatoire, la réfection de la Via Nova), aménagement de logements dans l'ancien local des pompiers, reprise des travaux du presbytère prévue à la fin de l'été, ou encore chantier de la maison collective « Chez Romain » annoncé pour l'automne.

Une initiative nous a particulièrement mobilisés ce printemps : la mise en place d'un système de paiement du stationnement par horodateurs, avec tous les services associés. Il s'agit d'une évolution importante, dont j'espère que vous comprendrez la nécessité.

L'été s'installe, déjà accompagné de vagues de chaleur inédites. Une question s'impose : serons-nous capables de nous adapter à une hausse de +4 °C ? Cela semble très difficile.

Il est plus que temps de prendre les bonnes décisions pour assurer un avenir à nos enfants.

Bel été à tous,  
Mathieu Antoine

## AUGMENTER LES RECETTES : UNE NÉCESSITÉ

L'annonce d'un déficit important des stations de ski du Queyras nous a contraints à réagir rapidement et à trouver des moyens pour le combler.

Il s'agit donc d'accompagner financièrement les stations du Queyras, dans ce qui représente probablement la solution de la dernière chance.

En conseil municipal et lors de réunions publiques, j'ai présenté deux options pour améliorer nos recettes.

La première serait d'augmenter les impôts locaux.

Mais depuis 2020, la part communale n'a pas évolué, et ce n'est toujours pas la solution que j'ai privilégiée.

La seconde consiste à accroître nos recettes propres, notamment celles issues des parkings.

Nous les avons déjà fait progresser : de 35 000 euros en 2020 à 70 000 euros dès 2022.

La proposition de nous équiper d'horodateurs, de réviser les tarifs et d'allonger les périodes payantes a été validée par le conseil municipal.

Cette évolution devrait nous permettre, d'une part, de mieux réguler la circulation intramuros et, d'autre part, d'améliorer sensiblement nos recettes.



Bernadette Colombet et Cédric Blanc assurent, depuis la mi-juin et jusqu'à la mi-septembre, la mission d'accueil, d'information et de contrôle auprès des vacanciers et des résidents. Depuis le 15 juillet et jusqu'au 20 août, Mélodie Brunet vient renforcer ce duo.

Mathieu Antoine

## LE NOUVEAU SITE INTERNET

Nous y pensions depuis longtemps ; nous avons aujourd'hui le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site internet de la commune.

<https://www.mairie-saintveran.fr>

Vous y trouverez une multitude d'informations facilement accessibles : comptes rendus des conseils municipaux, renseignements sur l'urbanisme, arrêtés de stationnement, etc.



Ce projet a vu le jour grâce à la ténacité, à l'exigence et à la rigueur de Julien.

C'est également lui qui gère l'application illiwap, vous permettant de rester connectés aux informations municipales.

Avec le Chant du Coq (encore Julien), les mails réguliers d'information (merci Émilie), et les réunions publiques, notre volonté de vous faciliter l'accès à l'information municipale est pleinement accomplie.

## LA TOITURE DU BOUTICARI

La toiture du bâtiment communal dit « le Bouticari » a été refaite au printemps 2025.

**Coût total de l'opération (H.T.) : 25 266,66 euros.**

Financement :

- Département des Hautes-Alpes : 10 000,00 euros.
- Autofinancement communal : 15 266,66 euros.



  
**Hautes-Alpes**  
le département

## FESTI' SAINT-VÉРАН

L'été est là, avec nos fêtes traditionnelles, expositions, concerts, trails... Vous pourrez suivre le programme de nos activités en ligne ainsi que sur les panneaux d'affichage.

Un petit mot pour remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de la dernière saison d'hiver, **TOUT SPÉCIALEMENT L'ENSEMBLE DES COMMERÇANTS DE SAINT-VÉРАН** ! Grâce à eux, nous avons pu récompenser de nombreux gagnants l'hiver dernier lors de manifestations organisées pour la première fois avec Anim' Agnel !

Grands et petits, sportifs, amoureux de la nature et autres, venez vous détendre grâce à l'enthousiasme des Saint-Véranais.es, des bénévoles. Vous pouvez nous rejoindre comme bénévoles ! Ponctuellement ou plus régulièrement, ce sera un plaisir de partager l'animation de notre village avec vous !

Rendez-vous tous les dimanches soir à 18 h sur la place de la mairie pour le pot d'accueil !

## LE JARDIN DU SOUVENIR

À la demande de certains d'entre vous, nous avons mis en place un jardin du souvenir : un lieu de dispersion des cendres et de recueillement, situé dans le cimetière de l'église.

L'entreprise Benjamin Cortese a réalisé le crépi du mur ainsi qu'un petit espace empierré.

La demande préalable de dispersion des cendres doit être effectuée en mairie.



## L'ÉTAT CIVIL

### Mariage

- Amandine **Philip** et Alexander **Brugnoli Rodriguez** le 27 mars 2025.
- Émilie **Chalmet** et Alexandre **Berge** le 7 juin 2025.
- Bénédicte **Henry** et Guillaume **Couelle** le 11 juillet 2025.

### Décès

- Marguerite **Brunet** le 27 juin 2025.
- Jacques **Jouve** le 3 juillet.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'aménagement et la gestion des parkings remontent à la fin des années 1980. À cette époque, un service d'accueil sollicitait les visiteurs motorisés pour une participation volontaire.

Vers 1997, le parking de Beauregard a été aménagé, marquant le début d'une participation fixe, toujours accompagnée d'un accueil sur place.

En 2021, une borne pour camping-cars a été installée.

En 2022, la période payante a été étendue, passant du 15 juin au 15 septembre, avec une revalorisation des tarifs.

Enfin, en 2025, des horodateurs ont été installés et la période de paiement a de nouveau été prolongée.



*Les macarons riverain séjour sont désormais collectors !*

### LE CHANT DU COQ est une publication de la mairie de Saint-Véran

1 place de l'Église 05350 Saint-Véran  
Téléphone : 04 92 45 83 91

Mail : [secretariat@mairie-saintveran.fr](mailto:secretariat@mairie-saintveran.fr)

Site : <https://www.mairie-saintveran.fr>

Responsable de la publication :

Mathieu Antoine, maire de Saint-Véran

Photographies : Mathieu Antoine - Delphine Mathieu - X  
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées écologiquement (label PEFC).